

Feuille d'information - : Exercice basé sur un scénario

Tâches :

1. Lisez attentivement chaque scénario.
2. Abordez la manière dont vous en tant que personnel chargé de la protection de l'enfance, devez répondre à ce scénario. Quels sont les points clés que vous devez soulever avec vos interlocuteurs, et pourquoi ?
3. Préparez-vous à communiquer les principales réponses à ce scénario au reste des groupes en 30 minutes (environ 10 mn/scénario). Vous disposerez de 3-5 minutes pour votre présentation.

Scénario 1 : Au cours d'une mission de terrain dans un lieu éloigné, vous rencontrez des membres du Réseau d'Alerte Communautaire (CAN). L'Assistant chargé de la Liaison Communautaire (CLA) qui a organisé la réunion et assure la traduction, vous a dit au préalable que les membres avaient hâte de vous parler car ils ont des informations importantes à vous communiquer. Cependant, votre emploi du temps pour cette mission est extrêmement serré, et vous disposez seulement de 10 minutes pour parler avec eux.

Après de brèves présentations, un membre de la communauté commence à s'exprimer dans sa langue maternelle, tout en vous regardant droit dans les yeux. Le CLA traduit : « Nous avons fait part de nos inquiétudes à vos collègues militaires à plusieurs reprises... Nos jeunes vagabondent dans la rue - ils n'ont ni éducation, ni travail, ni espoir. Certains parents viennent nous voir et nous demandent : « Pourquoi nos enfants ne peuvent-ils pas rejoindre les groupes armés ? C'est mieux que la vie que nous pouvons leur offrir. » Tout cela a été difficile pour nous et notre communauté. Que devrions-nous faire ? Est-ce que les Nations Unies peuvent faire quelque chose pour nous aider ?

Scénario 2 : Lors d'une session de formation avec des membres d'un groupe armé non étatique, un participant vient vous voir par la suite, et vous demande s'il est normal d'assurer des tâches domestiques au niveau des quartiers généraux. Il a vu quelques filles qui travaillaient là-bas récemment. Vous l'informez que cela relèverait en effet d'un problème de protection de l'enfance et vous décidez d'enquêter sur cette question.

Les chefs des villages locaux confirment l'information à propos des filles, ultérieurement. Ils ne se sont pas rendu compte que cela serait un problème. Vous convenez tous qu'il serait plus judicieux de soulever ce problème directement avec le commandant. Bien qu'il vienne de prendre ses fonctions, son prédécesseur était très favorable au travail de protection de l'enfance, et il est censé être à l'écoute de vos préoccupations.

La réunion commence bien. Quand vous vous présentez et expliquez votre fonction, vous voyez que le commandant acquiesce. Il est visiblement heureux d'entendre parler de la bonne collaboration avec son prédécesseur. Cependant, quand vous faites part de vos préoccupations à propos de l'incident présumé, le comportement du commandant change ; il commence à tripoter son téléphone portable et à regarder par la fenêtre. Quand vous lui donnez la possibilité de répondre, il parle d'une voix grave et menaçante : « Pourquoi me parlez-vous de ça ? ! » Est-ce que vous m'accusez de quelque chose ? Je suis moi-même père

Scénario 3 : Il y a quelques mois, vous et vos collègues de la protection de l'enfance avez appuyé l'identification et la libération de 19 enfants anciennement associés aux forces armées d'État, dont la plupart étaient âgés de 15 à 17 ans. Vous avez immédiatement partagé des informations détaillées avec les partenaires de la protection de l'enfance pour faciliter la réintégration des enfants.

Cependant, lorsque vous et vos partenaires de la société civile visitez la brigade pour un suivi des visites de surveillance, vous êtes surpris d'apprendre du commandant que certains des enfants anciennement associés à des forces ou des groupes armés sont revenus aux casernes et veulent retourner dans l'armée. Le commandant secoue la tête avec incrédulité et dit : « Et nous sommes les personnes à qui ils adressent leurs plaintes. Ils disent qu'ils n'ont pas reçu le soutien des Nations Unies, et que leurs familles ne veulent pas les récupérer. J'ai appelé votre ami de l'ONG l'autre jour, et il nous a demandé d'être patients. Ils n'ont pas de programmes de réintégration dans cette zone à l'heure actuelle... Mais que sommes-nous censés faire ? Nous ne pouvons pas envoyer les enfants ailleurs. Ils n'ont nulle part où aller !